



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7969

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet compte 22 collaborateurs dont quatre sont également nommés dans d'autres cabinets relevant des ministères économique et financier. 20 d'entre eux exercent leur activité à titre principal au sein du cabinet économie.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7969

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5850

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 512